



HAL
open science

Un régime d'habitabilité touristique

Léopold Lucas

► **To cite this version:**

Léopold Lucas. Un régime d'habitabilité touristique. *L'Information géographique*, 2023, 87 (2), pp.64-81. 10.3917/lig.872.0064 . hal-04285846

HAL Id: hal-04285846

<https://hal.science/hal-04285846>

Submitted on 14 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Un régime d'habitabilité touristique.

Auteur

LUCAS Léopold

Univ. Littoral Côte d'Opale, Univ. Lille, ULR 4477 – TVES – Territoires Villes Environnement & Société,
F-59140 Dunkerque, France.

leopold.lucas@univ-littoral.fr

Résumé

Cet article propose une réflexion théorique autour de la notion d'habitabilité, utilisée ici pour exprimer les conditions de possibilité d'un habiter : faire (touristiquement) avec de l'espace ne va pas de soi et cela est un enjeu de comprendre dans quelle mesure un lieu est habitable pour les touristes. Le texte développe ainsi l'hypothèse que le tourisme a contribué à la mise en place d'un régime d'habitabilité spécifique à l'échelle mondiale à travers la construction matérielle et symbolique des lieux. L'argumentation avance ensuite l'idée que la question de l'habitabilité renvoie aussi au fait que les individus doivent être capables d'exploiter ces aménagements. La conclusion esquisse les nouveaux enjeux relatifs à cette habitabilité touristique.

Mots-clés : habiter ; altérité ; compétences ; technologies spatiales ; capital spatial.

Abstract

This article proposes a theoretical discussion of the notion of habitability, used here to express the conditions of possibility of inhabiting: coping (touristically) with space is not self-evident and it is a challenge to understand to what extent a place is habitable for tourists. The text develops the hypothesis that tourism has contributed to the establishment of a specific regime of habitability on a global scale through the material and symbolic construction of geographical places. The argument then puts forward the idea that this question of habitability also refers to the fact that individuals must be able to exploit these developments. The conclusion outlines the new issues related to this tourist habitability.

Keywords : inhabiting ; alterity ; skills ; spatial technologies ; spatial capital.

Les conditions de possibilité de l'habiter

La pandémie de la Covid-19 a été un arrêt brutal à la dynamique qui semblait pour beaucoup évidente d'un Monde chaque année toujours plus mobile. Cependant, au cœur même de la crise, alors que la plupart des frontières étaient fermées, des compagnies aériennes ont proposé des « vols pour nulle part », sans destination, avec des billets dont le prix variait entre une centaine et plusieurs milliers d'euros, et dont l'objectif consistait par exemple à apprécier des sites emblématiques d'Australie, à être dans l'espace aérien international pour avoir accès aux offres *duty-free* en Corée du sud, ou à ne pas décoller du tout mais pouvoir déjeuner à bord d'un A380. Si elles s'inscrivaient dans une logique économique pour des compagnies exsangues financièrement, ces offres permettaient de répondre à une vraie demande, comme en témoignent les propos d'un participant : « I didn't realize how much I'd missed traveling — missed flying — until the moment the captain's voice came on the speaker with the welcome and safety announcement » (Mzezewa, 2020)¹. Restées marginales, ces pratiques n'en sont pas moins des illustrations de la prégnance du phénomène touristique au cœur des sociétés, même orientales. Le tourisme est bien devenu un « genre commun », c'est-à-dire qu'il a infusé la société au point de devenir un mode ordinaire d'organisation spatiale des réalités sociales (Lussault, 2007, p.335).

Cet exemple confirme aussi que le déplacement – ici son impossibilité – est au cœur du phénomène touristique : « le déplacement opère une discontinuité qui permet un autre *mode d'habiter* voué à la seule récréation. Le tourisme est donc une activité humaine fondée sur un déplacement, un mode de récréation par l'abandon temporaire du lieu de vie quotidien pour un ou d'autres lieux qu'on habite également » (Knafou et *al.*, 1997, p.198, souligné par moi). Tout l'intérêt de cette approche a été de placer le touriste au cœur de la réflexion à travers le concept d'habiter, entendu ici comme « faire avec de l'espace » (Stock, 2003). Ce concept n'est pas synonyme de « résider » : il met l'accent sur les pratiques spatiales des individus pour souligner l'idée que ces derniers ne sont ni « dans » ni « sur » un espace, mais qu'ils « font avec ». Cette expression permet d'appréhender la spatialité des pratiques selon une double perspective : les individus doivent s'adapter à une situation spatiale mais participent aussi de sa co-construction à travers leurs pratiques. Car il ne s'agit jamais de faire avec l'espace (au sens indéfini), mais avec *de* l'espace, c'est-à-dire une situation spatiale spécifique, qui peut être à la fois une ressource et/ou une contrainte pour l'action. C'est en ce sens que l'on peut parler d'un *habiter touristique* (Duhamel, 2003), c'est-à-dire une manière touristique de faire avec un espace.

Devenu depuis une vingtaine d'années un concept central en géographie, le concept « habiter » sert ainsi à exprimer la spatialité des acteurs individuels (Lévy et Lussault, 2003,

¹ « Je n'avais pas réalisé à quel point cela m'avait manqué de voyager - et de voler - jusqu'au moment où la voix du capitaine est apparue dans le haut-parleur avec l'annonce de bienvenue et de sécurité. » (traduction personnelle)

p.440). Pour autant, les pratiques d'un individu s'effectuent rarement de façon indépendante mais sont toujours en relation étroite avec un environnement sociétal : « la dimension individuelle du faire avec de l'espace n'est pas suffisante, car les êtres humains ne sont pas des êtres isolés, mais reliés, en interdépendance avec d'autres individus ainsi qu'avec les normes et valeurs sociales et insérés dans différents contextes d'action. » (Stock, 2003, p.117). À ce titre, la notion de « régime d'habiter » a été esquissée afin de caractériser « le modèle dominant d'être en relation avec de l'espace dans une unité de survie » (*ibid.*). La perspective de l'habiter nécessite d'intégrer les multiples enjeux collectifs qui y sont associés, à commencer par les éléments qui rendent possibles cet habiter.

De façon étonnante par rapport à ce succès conceptuel, la notion d'« habitabilité » est, elle, restée très peu développée et n'est qu'indirectement définie, que ce soit comme « modalité d'être au monde au sein d'un espace » (Falaix et Corneloup, 2017, p.83), « expression de soi, dans la complétude de son psychisme, dans la diversité de ses pratiques et la singularité de sa personnalité » (Fourny, 2016, p.6) ou en tant qu'elle « renvoie à la notion d'environnement » (Lévy et Lussault, 2013, p.481). Plutôt que de la considérer comme un pauvre synonyme de « habiter », il semble plus intéressant d'utiliser cette notion pour comprendre comment un lieu est rendu habitable pour une pratique, c'est-à-dire pour apprécier les *conditions de possibilité* d'un mode d'habiter, les caractéristiques qui autorisent une certaine manière de faire avec de l'espace.

Se saisir de la question de l'habitabilité revient donc à essayer de comprendre dans quelle mesure un lieu est habitable pour les touristes. Pour que des individus puissent habiter un lieu, il faut que celui-ci soit aménagé de manière à le rendre habitable pour une certaine pratique. De ce point de vue, on peut avancer l'idée qu'à travers la dynamique touristique (que celle-ci corresponde à son développement mais aussi à sa diminution voire disparition) c'est bien *l'habitabilité* du Monde qui est en jeu. Cette réflexion est nécessaire mais pas suffisante cependant pour appréhender l'habitabilité : il convient de comprendre également quels sont les lieux que les individus sont capables d'habiter. Un lieu peut être rendu habitable, encore faut-il aux individus de pouvoir exploiter cette disposition. En d'autres termes, l'habitabilité renvoie aussi à une certaine virtualité de l'habiter, c'est-à-dire aux perceptions, aux représentations, par une personne, d'un « champ des possibles » qui s'offre à elle en terme de pratiques spatiales.

La mise en tourisme, un changement d'habitabilité

Le développement et la diffusion du système touristique depuis son invention au 18^{ème} siècle a consisté à « rendre plus humain le Monde en le rendant habitable et davantage habité (...) Cela conduit à investir des endroits dépourvus de toute humanité (*l'inhabiter*) ou de s'approprier des espaces jusque-là certes identifiés mais craints comme le littoral et la haute montagne (*l'inhabitable*) » (Duhamel, 2003, p.78). Pour faire un pas supplémentaire dans

cette direction, on peut défendre l'idée que le tourisme n'a pas seulement augmenté l'habitabilité du Monde dans son ensemble, mais s'est en réalité développé à travers la mise en place d'un régime d'habitabilité spécifique.

Une habitabilité urbaine spécifique

En effet, le système touristique a contribué à une augmentation considérable des espaces habités du Monde à travers une double révolution urbaine (Stock et Lucas, 2012). Cette dynamique a d'une part été quantitative, avec la création d'un nombre considérable de stations touristiques sur les espaces littoraux et montagnards partout à travers le Monde (Stock et Antonescu, 2014). L'émergence de ce nouveau type de lieu s'est effectuée par un « transfert d'urbanité » (Coëffé, 2003, p.19), les analyses historiques décrivant en détails comment cela a contribué à rendre un lieu matériellement habitable pour les visiteurs : « les stations balnéaires, même les plus modestes, s'emparent de la modernité. (...) Si le télégraphe est un équipement qui n'atteint finalement que les stations balnéaires profitant d'une ligne de chemin de fer (...), le téléphone, au début du 20^{ème} siècle, se diffuse plus largement. La station balnéaire doit revêtir l'apparence d'une ville : l'éclairage, au gaz puis à l'électricité, le service de ramassage des ordures, le service de distribution d'eau, les égouts, les gendarmes, sont tour à tour réclamés pour réussir la saison balnéaire » (Vincent, 2011). C'est l'urbanisation touristique qui a rendu ces lieux habitables pour le plus grand nombre.

Mais cette dynamique s'est aussi effectué d'un point de vue qualitatif, avec la transformation d'espaces urbains qui existaient déjà, les villes. Dans son analyse historique, Catherine Cocks a ainsi montré comment le tourisme a profondément changé la qualité des métropoles américaines au début du 20^{ème} siècle : « As a result, walking in an American city in the mid-nineteenth century was an act fraught with moral and political peril, a danger the urban sketches of the period painted in the most lurid colors. Such cities were not amenable to nineteenth-century tourism (...) By 1915 urban tourism was not only thinkable, it was profitable. (...) Urban tourism presupposed and encouraged the domestication of public, urban spaces for the well-to-do » (Cocks, 2001, p.5)². La dimension touristique a contribué à rendre les grandes villes états-uniennes plus habitables, pour les résidents comme pour les touristes.

Une autre étape de ce processus s'est mise en place plus récemment, à la fin du 20^{ème} siècle, avec la prise de pouvoir de la sphère des loisirs sur la structuration économique, sociale et spatiale des métropoles : celles-ci ont été transformées par un « recreational turn » (Stock, 2007). Alors que le système touristique restait une activité secondaire pour les villes, ces

² « Par conséquent, se promener dans une ville américaine au milieu du XIXe siècle était un acte lourd de périls moraux et politiques, un danger que les croquis urbains de l'époque dépeignaient dans les couleurs les plus vives. Ces villes ne se prêtaient pas au tourisme du XIXe siècle (...) En 1915, le tourisme urbain n'était pas seulement envisageable, il était rentable. (...) Le tourisme urbain a présupposé et encouragé la domestication de l'espace public urbain pour les classes aisées. » (traduction personnelle)

dernières sont dorénavant agencées, depuis les années 1990, spécifiquement par et pour correspondre à un mode d'habiter récréatif : « la ville propose dorénavant une urbanité spécifique à travers la création de *Dreamlands*, c'est-à-dire l'enchantement de la ville par la mise en œuvre d'un urbanisme touristique. » (Stock et Lucas, 2012, p.26). La fonction ludique est au cœur des politiques urbaines et se révèle dans la transformation des espaces publics comme dans l'organisation de manifestations sportives internationales. Les espaces contemporains sont calibrés pour une habitabilité urbaine récréative.

La diffusion mondiale d'un codage touristique des pratiques

La dimension matérielle est nécessaire mais pas suffisante pour permettre cet habiter touristique : il convient aussi de rendre le lieu symboliquement habitable pour les touristes. Cela a été rendu possible par l'élaboration de discours (Chadefaud, 1988) et de représentations, les tableaux de plage réalisés au 17^{ème} siècle ayant ainsi été à l'origine de l'intégration du littoral dans l'espace mental de la société (Knafou, 2000). Cette dynamique a reposé sur une inversion des valeurs spatiales : « servi par un nouveau discours médical qui faisait du séjour à la mer un remède efficace, le bord de mer est devenu attractif. Auparavant, ce n'était qu'un bout du monde, à l'écart des zones occupées par l'homme. S'il faisait partie des espaces utilisés par la communauté, il demeurait un site marginal. En deux siècles, la situation s'est totalement inversée » (Vincent, 2006, p.35). Jusqu'à leur mise en tourisme, habiter les littoraux, comme les espaces montagnards, était non seulement (matériellement) impossible mais aussi (psychologiquement) impensable.

C'est bien ce dont il est question à travers le concept « *tourist gaze* » de John Urry, qui exprime un nouveau schème (touristique) de perception et d'interprétation des lieux socialement organisés. Or, l'une des mutations qui s'est opérée est la mondialisation de ce regard touristique, c'est-à-dire « the producing of "images" of global tourist sites, of global icons (the Eiffel Tower), iconic types (the global beach), and vernacular icons (Balinese dances) » (Urry, 2008, p.152)³. Il convient effectivement de constater que, partout à travers le Monde, les individus apprécient les mêmes lieux, pratiques et imaginaires géographiques : les lieux désirés sont globalement partagés.

La mondialisation du tourisme ne correspond plus à un phénomène occidental, mais aussi au fait que l'ensemble des sociétés du Monde adoptent cette modalité de rapport à l'espace (Sacareau et al., 2015). Des travaux ont ainsi documenté la circulation mondiale de pratiques récréatives et de normes corporelles – pour le surf (Coëffé et al., 2012) ou le bronzage (Coëffé et al., 2014). Si cette diffusion s'accompagne de l'hybridation des pratiques, le système touristique participe de la construction d'un référentiel commun à l'échelle mondiale. Les spécificités observées par exemple dans la manière dont la société chinoise habite

³ « la production d'"images" de sites touristiques mondiaux, d'icônes mondiales (la tour Eiffel), de types d'icônes (la plage mondiale) et d'icônes vernaculaires (les danses balinaises). » (traduction personnelle)

recréativement la plage (Guibert et Taunay, 2021) s'intègrent malgré tout dans l'expansion et le renforcement de la *global beach* (Lofgren, 1999).

On peut avancer l'hypothèse du développement d'une culture touristique mondiale, c'est-à-dire d'un ensemble de manières d'être et de faire avec de l'espace qui sont partagées par les habitants du Monde (Stock, 2016, p.142). L'idée de penser en terme d'un codage (touristique) des pratiques est particulièrement intéressante : « à la pratique est assignée un sens issu d'un code, en l'occurrence touristique et non pas religieux, de travail, politique, écologique, etc. Cette vision relationnelle permet de comprendre en détail et avec précision les différenciations fines entre pratiques. En effet, lorsque le code touristique est activé, alors la pratique a un sens touristique; si un autre code est activé, alors la pratique n'a pas un sens touristique » (*ibid.*). Avec la diffusion depuis plus de 200 ans et de l'acceptation, à l'échelle mondiale, de ce codage (touristique), les sociétés ont, jusqu'à aujourd'hui, intégré toujours davantage dans leurs manières d'habiter les lieux géographiques un « mode touristique ».

S'il peut renvoyer à une manière spécifique de faire avec de l'espace, ce « code touristique » doit aussi être envisagé littéralement avec l'instauration de règlements officiels pour réguler la dimension touristique. En adoptant un « Code mondial d'éthique du tourisme » en 1999, l'Organisation Mondiale du Tourisme a voulu souligner les enjeux de cohabitation entre les différents protagonistes (touristes, résidents, acteurs politiques et économiques, monde biophysique). S'il n'est pas juridiquement contraignant, ce code est non seulement un autre témoignage de la mondialisation du phénomène touristique – par la volonté de partager un cadre commun – mais plus encore de son institutionnalisation. À un degré de formalité supérieur, le « code du tourisme » ratifié en 2006 par l'État français rassemble les textes législatifs relatifs à ce secteur et atteste de son importance jusque dans les considérations les plus légales de la société. Une réflexion sur l'habitabilité touristique nécessite de prendre en considération ses conditions juridiques.

La configuration de l'oecumène touristique

Non seulement de plus en plus de lieux ont été concernés par une mise en tourisme, mais plus encore des destinations inattendues « are now significantly implicated in the patterns of global tourism, include Alaska, Auschwitz-Birkenau, Antarctica, Changi Jail in Singapore, Dachau, extinct coal mines, Mongolia, Mount Everest, post-communist Russia, Robben Island in South Africa, Sarajevo's "massacre trail", Titanic, Vietnam and so on » (Urry, 2008, p.151)⁴. Toute la littérature sur le *dark tourism* montre comment des lieux *a priori* « hostiles » sont pourtant habités touristiquement : les exemples de l'ouverture touristique de la Corée du

⁴ « qui sont aujourd'hui impliqués de manière significative dans les modèles du tourisme mondial, comprenant l'Alaska, Auschwitz-Birkenau, l'Antarctique, la prison de Changi à Singapour, Dachau, les mines de charbon disparues, la Mongolie, le Mont Everest, la Russie post-communiste, Robben Island en Afrique du Sud, la "piste des massacres" de Sarajevo, le Titanic, le Vietnam, etc. » (traduction personnelle)

Nord (Wang et *al.*, 2017) ou de la centrale nucléaire de Tchernobyl (Banaszkiewicz, 2022), en sont des illustrations remarquables. Le système touristique intègre même les espaces que l'on pourrait considérer comme les plus absolument *inhabitables*.

S'il y a bien une mondialisation de l'habitabilité touristique (Équipe MIT, 2011), celle-ci n'est pas achevée mais correspond à un processus en devenir, la dynamique n'étant ni linéaire ni homogène, mais s'effectuant à travers une concentration dans certaines régions du monde : une comparaison des pays de destinations en 1985 et 2011 (Violier et Giffon, 2015) montre de façon explicite l'évolution considérable du système touristique à l'échelle mondiale, avec le développement important d'un pôle asiatique dans cet intervalle. Pour autant, les auteurs soulignent que « le monde des voyages (internationaux) oppose nettement deux ensembles : d'une part, le monde des voyageurs – Amérique du Nord, Europe, Asie de l'Est-Pacifique –, et d'autre part, le monde vide avec notamment l'Amérique du sud, l'Afrique et le Moyen-Orient » (*ibid.*, p.23). Les régions du Monde sont loin d'être toutes concernées dans la même mesure par le tourisme. Cette situation s'explique par le fait que « l'état du monde met en évidence des espaces plus difficiles d'accès où se conjuguent les guerres, les tensions sociales et les risques sanitaires » (*ibid.*, p.27). Mais les mêmes auteurs remarquent que cela n'a pas altéré la dynamique et que « la croissance globale des flux s'est poursuivie. Et, d'une manière générale dans les destinations touristiques (...), les attentats sont certes suivis par des baisses significatives de fréquentation, mais elles ne durent pas. À Bali, en raison des attentats du 12 octobre 2002, la reprise de la croissance vient très vite, notamment par l'arrivée des Chinois et des Indiens, si bien que le problème, du moins celui que certains mettent en avant, est l'afflux des touristes et non le déclin (...) et ce malgré un nouvel attentat en 2005 » (*ibid.*, p.30). Alors qu'il n'y a jamais eu autant de touristes qu'aujourd'hui, et que ces derniers sont issus d'une variété toujours plus grande en termes de nationalités, évaluer la *configuration* de la touristicité du Monde et la façon dont il continue (ou non) à être habitable pour les touristes reste un enjeu de connaissances.

Géopolitique de l'habitabilité touristique

Une approche originale pour envisager cette habitabilité touristique à l'échelle mondiale consisterait à travailler sur les recommandations des États à leurs citoyens concernant les déplacements à l'étranger. En France, la rubrique « Conseil aux voyageurs » du ministère des affaires étrangères a ainsi été créée à la fin des années 1990 et résulte en la production d'une typologie des pays répartis en quatre catégories (ceux dont la pratique nécessite une vigilance 'normale', 'renforcée', 'déconseillée sauf raison impérative' ou 'formellement déconseillée')⁵. Le fait qu'un pays soit déconseillé par les pouvoirs publics ne présume pas que les individus ne vont pas s'y déplacer : « à l'époque de l'Union soviétique, en pleine guerre froide, le classement en zone "sensible" de toute l'URSS n'a pas empêché des milliers de touristes

⁵ <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

français de s'y rendre. Leur nombre a même été multiplié par trente entre 1955 et 1964, passant de 1 000 à 31 700 » (Mahrane, 2022). Le rideau de fer n'était pas une barrière impénétrable, les pays communistes ont attiré toujours plus de touristes (Noack et Pedersen, 2021). Ce phénomène est significatif de l'arbitrage que peuvent effectuer certaines personnes par rapport à un risque déclaré. De même, ce classement évolue avec le temps, le Cambodge, longtemps interdit sous les Khmers rouges est aujourd'hui prisé. Ce dispositif n'est pourtant pas qu'un accessoire administratif, mais a un effet performatif : il semble intervenir effectivement dans l'évaluation par les individus de l'habitabilité touristique des pays dans la mesure où le site français aurait été consulté par environ 63 millions de visiteurs en 2021 (Mahrane, 2022). Le défi consiste à apprécier le rôle du système touristique dans la production de discours, de représentations et de pratiques géopolitiques.

Alors que l'on pouvait affirmer à juste titre il y a quelques années encore que « de nouveaux pays s'ouvrent au tourisme, on repousse sans cesse les marges de l'oecumène touristique » (Duhamel, 2003, p.82), il faudrait sans doute aujourd'hui avoir une vision plus nuancée de cet élargissement et envisager une inflexion de la dynamique ces dernières années notamment en raison de l'évolution des contextes géopolitiques. Dans une interview au journal Le Point, Philippe Gloaguen, fondateur du Guide du Routard, rapporte la réduction progressive du nombre de guides, avec la disparition de ceux sur l'Afrique et le Moyen-Orient, mais également le rétrécissement des régions couvertes pour certains pays comme le Mexique (Mahrane, 2022). Cela tend à indiquer qu'il ne s'agit pas d'un phénomène conjoncturel, mais d'une tendance de fond, sur le long terme, où non seulement un certain nombre de pays ne sont plus habités touristiquement de façon significative, mais plus encore qu'ils sortent du champ touristique : des destinations disparaissent (au moins provisoirement) du catalogue des lieux potentiellement habitables pour les touristes.

Les lieux que les individus s'estiment capables d'habiter

Il ne fait pourtant aucun doute que les touristes ont dorénavant le choix entre un nombre incroyable de lieux partout à travers le Monde. Encore faut-il qu'ils aient la capacité d'utiliser ces possibilités. Dans quelle mesure les individus sont-ils capables de mettre à profit cette habitabilité élargie ? Un lieu peut être rendu habitable à travers les aménagements matériels et discursifs, mais pourtant ne pas être envisagé comme tel par un individu : celui-ci doit pouvoir exploiter ces aménagements. L'habitabilité est toujours subjective : un lieu habitable pour un individu ne le sera pas pour un autre. Essayons de développer cette idée à partir d'une relecture du modèle de l'évolution des destinations touristiques de Stanley Plog.

Une habitabilité touristique soutenue par des technologies spatiales

Ce modèle psychographique repose sur l'idée d'associer des phases de développement des destinations touristiques avec des types de personnalité de touristes : « the character of most

destinations changes as a result of growth and development of tourist-oriented facilities. As destinations change, they lose the audience or market segments that made them popular and appeal instead to an ever-shrinking group of travelers »⁶ (Plog, 2001, p.13). L’auteur classe (cf. figure 1) ainsi les destinations selon le type psychologique des touristes auxquelles elles correspondraient, selon un spectre allant des individus ‘dépendants’ – des personnalités introverties, passives, préférant la routine (*ibid.*, p.15) – aux ‘aventuriers’ – des personnalités extraverties, actives, souhaitant varier leurs activités ou relever des challenges (*ibid.*, p.16) –, ces deux extrêmes ne représentant que 2,5% et 4% de la population selon l’auteur. En associant une destination avec une catégorie de visiteurs, c’est bien la question de *l’habitabilité différenciée* des lieux qui est abordée par ce classement.

Figure 1 : Classement des destinations en fonction de la personnalité des touristes selon Plog



(source : réorganisé à partir de Plog, 2001)

L’une des principales objections que l’on peut formuler à ce modèle, qui a déjà fait l’objet de lectures critiques (Kim et *al.*, 2019), est d’essentialiser les lieux et les touristes : or, dans les faits, un lieu peut être une destination pour des touristes « dépendants » de certaines nationalités mais pour des touristes « aventuriers » d’autres nationalités : Las Vegas représente une destination banale pour des touristes états-uniens mais exotique pour des touristes chinois. De même, le succès d’un lieu ne dépend pas du type psychologique des touristes : Miami Beach, positionné dès 1972 (date de la première version du classement – cf. Plog, 2001) comme destination pour individus ‘near dependable’ est pourtant 50 ans plus tard un lieu touristique toujours à la mode et très fréquenté. Par ailleurs, certains lieux peuvent correspondre davantage à certaines pratiques mais sans pour autant exclure d’autres types :

⁶ « le caractère de la plupart des destinations change en raison de la croissance et du développement d’installations à vocation touristique. À mesure que les destinations changent, elles perdent le public ou les segments de marché qui les rendaient populaires et attirent plutôt un groupe de voyageurs de plus en plus restreint. » (traduction personnelle)

un 'aventurier' peut très bien vouloir se reposer quelques jours dans un hôtel-club après une longue randonnée.

C'est le rapport à l'altérité des lieux qui est envisagée dans ce modèle. Or, le degré d'altérité des destinations (le mélange des échelles avec la comparaison des pays avec des villes étant là aussi problématique) ne doit pas être considéré comme évident et absolu, mais être au contraire interrogé et apprécié dans sa relativité : le classement de Plog ne serait valable que pour le marché états-unien. D'autre part, dans une société à individus mobiles, l'altérité ne dépend plus de la distance (Stock, 2006) : pour certains Français, aller dans un *resort* à Bali sera d'une altérité moindre que de séjourner dans un refuge du GR20. C'est aussi oublier qu'un ensemble de technologies spatiales permettent aux individus, même les plus « dépendants », d'habiter touristiquement les lieux les plus exotiques. Les circuits organisés correspondent ainsi à un dispositif qui accompagne les individus de la planification de leur séjour jusqu'à la réalisation *in situ* d'un itinéraire en compagnie d'un guide parlant la langue locale. De même, les comptoirs touristiques « remplissent le rôle de sas pour expérimenter l'altérité rencontrée au dehors » (Équipe MIT, 2002, p.86) tout comme les bus touristiques permettent aux individus qui ne savent pas précisément où aller ni comment y aller, de pouvoir quand même parcourir une ville (Lucas, 2018).

L'habitabilité à l'épreuve des horizons d'altérité

Le déplacement touristique implique par définition l'altérité, même si les individus ne la recherchent pas nécessairement. Mais il ne correspond pas non plus systématiquement au franchissement d'un *horizon d'altérité* (Lazarrotti, 2001). Cette expression exprime le fait que, par-delà les environnements avec lesquels un individu est familier, les lieux radicalement exotiques dessinent un horizon où il se retrouve hors de sa « zone de confort ». Il convient d'apprécier de façon nuancée l'idée que « se déplacer, c'est, dans toutes les situations donc, "mettre en cause" ses propres repères, culturels, bien sûr, comme la langue, mais aussi géographiques, en particulier ce que l'on sait des lieux » (*ibid.*, p.284, souligné par moi). Si l'habiter touristique repose toujours sur un dé-payement, il n'y a cependant pas, dans une grande partie des cas, une remise en cause linguistique – selon l'INSEE, les Français ont passé 17 % de leurs nuitées à l'étranger lors de la saison d'été 2007 (Dauphin et *al.*, 2009) – et encore moins culturelle – cf. infra sur la dimension régionale du tourisme international. Si l'altérité est toujours présente, elle est donc faible dans une grande partie des déplacements touristiques.

Le modèle de Plog nous invite à penser les multiples horizons d'altérité qui se dessinent pour les individus d'une société. En effet, si la question de l'altérité « se joue non pas tant dans les lieux eux-mêmes, mais dans le rapport que chacun d'entre nous entretient avec les lieux » (Équipe MIT, 2002, p.84) on peut s'interroger si ces gradients d'altérité ne sont pas partagés par une large proportion d'une société. Cela exigerait une investigation sur les « horizons

d'altérité moyens » d'un collectif à une époque donnée. En acceptant l'idée que les pratiques touristiques résultent d'un apprentissage (Lofgren, 1994), qui est à la fois individuel – les individus développent des savoir-faire (Ceriani et *al.*, 2004) tout au long de leurs vies – et collectif – les sociétés ont incorporé au fil des générations un régime d'habiter mobile : 80% de la population états-unienne avait pris l'avion en 2001 contre 27% en 1967 (Plog, 2001, p.14) –, on peut défendre l'hypothèse que ces horizons d'altérité évoluent avec le temps. Le franchissement d'un horizon d'altérité par un individu lors d'une pratique touristique ne doit donc pas être considéré comme allant de soi mais plutôt être interrogé dans sa pluralité – quels sont les horizons d'altérité d'un individu ? – et de façon dynamique – comment ces horizons d'altérité évoluent-ils avec le temps ?

Ce modèle nous parle donc moins de l'évolution des destinations que de l'aptitude des individus pour les découvrir : cette typologie nous donne une indication moyenne sur les destinations que les individus d'une société s'estiment capables d'habiter. Les individus n'ont pas tous le même niveau de ressources pour faire avec des lieux chargés d'altérité : les manières d'habiter touristiquement sont affaire de compétences (Lucas, 2022), de connaissances (Lucas, 2021) et de techniques du corps (Lucas, 2019).

Capital spatial et champs des lieux habitables

On peut formuler l'hypothèse que l'accumulation d'expériences en termes de pratiques des lieux participe de la constitution d'un capital spatial qui accorderait aux individus une capacité d'adaptation dans leurs pratiques de lieux. Certaines recherches portant sur le rôle qu'ont les expériences de voyage passées sur la « perception du risque » tendent à indiquer que plus les touristes ont voyagé, plus ils sont susceptibles d'avoir vécu des situations à risque et d'avoir acquis des capacités d'adaptation : « with increased travel experience, tourists are more confronted with difficult situations and are required to develop coping strategies. Subsequently, a better coping mechanism increases their confidence levels and cognitive skills, which leads to reduced levels of perceived risk » (Karl et *al.*, 2020, p.7)⁷. Si les enjeux théoriques quant à l'utilisation de ce concept ont été récemment dégagés (Stock et Lucas, 2022), une investigation empirique approfondie reste à être menée pour comprendre plus précisément comment ce capital spatial se constitue, intervient dans les manières d'habiter touristiquement et informe les espaces considérés comme touristiquement habitables par un individu.

Parmi les autres éléments potentiellement constitutifs de ce capital spatial, le passeport est un outil fondamental pour un individu quant au fait d'être capable d'habiter touristiquement

⁷ « Avec l'augmentation de l'expérience de voyage, les touristes sont davantage confrontés à des situations difficiles et doivent développer des stratégies d'adaptation. Par la suite, un meilleur mécanisme d'adaptation augmente leur niveau de confiance et leurs compétences cognitives, ce qui entraîne une réduction des niveaux de risque perçu. » (traduction personnelle)

les lieux du monde – et pourrait à ce titre faire partie de « l'état institutionnalisé » (pour reprendre la terminologie bourdieusienne) de ce capital. En effet, les passeports n'ont pas tous le même pouvoir d'évasion : il sera plus ou moins facile pour un citoyen d'un pays d'entrer dans un autre pays. Dans son classement des passeports, le site Passport Index⁸ classe celui des Émirats Arabes Unis en première position avec un indice de 177, et celui d'Afghanistan en dernière position avec un indice de 38, l'indice médian étant de 98. Cela signifie qu'un passeport émirati ouvre virtuellement davantage accès aux différents États du Monde que n'importe quel autre passeport et donc qu'un citoyen Émirati est potentiellement mieux équipé sur ce plan que les citoyens des autres nationalités. Son capital spatial s'en trouve ainsi renforcé⁹. Le fait que chaque passeport n'ait pas le même pouvoir contribue au morcellement de la mobilité mondiale et à un « droit à la mobilité » très inégalement réalisable pour les individus (Mau et *al.*, 2015), soulignant l'importance des conditions administratives de l'habitabilité touristique.

Le problème de l'habitabilité touristique renvoie également à la manière dont celle-ci est appréciée par les individus : parmi toutes les options de destinations s'offrant à un individu au sein du « champs touristique mondial » (Clivaz et *al.*, 2011), quels sont les lieux touristiques qu'un individu s'estime capable d'habiter ? Quelles sont les pratiques touristiques qu'il lui semble possible de réaliser ? L'habitabilité renvoie à une potentialité, une virtualité : la pratique de ces lieux sont de l'ordre de l'envisageable. On peut proposer l'idée que le capital spatial informe le champ des lieux potentiellement habitables (touristiquement) pour un individu.

L'habitabilité touristique au regard du genre et du numérique

Les effets produits par cette accumulation de pratiques de lieux et les profits que les individus peuvent en tirer sont aussi repérés dans une enquête sur des touristes vietnamiennes voyageant seules et dont les résultats montrent qu'elles ont gagné en confiance à mesure qu'elles ont acquis des expériences de voyage (Osman et *al.*, 2020). Car il ne faudrait pas s'arrêter à la fausse neutralité du terme, mais bien développer les réflexions sur le genre des touristes. Alors que les recherches ont tendance à se porter sur la question du corps et de la sexualité, peu se sont intéressées à une comparaison genrée des manières d'habiter touristiquement. En quoi cette caractéristique correspond à un élément discriminant concernant l'habiter touristique ? Une enquête sur l'expérience touristique de femmes en Egypte a révélé que l'usage des espaces publics est inconfortable pour elles : « their embodied

⁸ <https://www.passportindex.org>

⁹ Encore faut-il que les citoyens du pays en question disposent de ce document : pour prendre un exemple, au début des années 2000, moins de 20% des citoyens états-uniens possédaient un passeport valide – ce chiffre dépassant légèrement 40% en 2016 (source: <https://www.statista.com/statistics/804430/us-citizens-owning-a-passport/>). Ce taux de possession peut à ce titre être un indicateur de la diffusion et l'imprégnation d'une culture touristique au sein d'une société.

experience as tourists is impacted by the sexualised gaze of local men »¹⁰ (Brown et Osman, 2017, p.20). De façon similaire, une enquête sur des surfeuses marocaines au Maroc montre que cela « implique de composer avec des normes sociales et culturelles ainsi qu'avec le regard des hommes, majoritairement défavorables à cette pratique » (Guibert et Arab, 2016). La perspective du genre doit être intégrée à une analyse approfondie de l'habitabilité touristique des lieux : le spectre des lieux touristiquement habitables est-il le même pour les hommes et pour les femmes ? Quelles sont les différences et les contraintes ?

C'est aussi sur un « habiter touristique 3.0 » – en s'inspirant du « tourist gaze 3.0 » (Urry et Larsen, 2011) – qu'il faut engager une réflexion. Car le tourisme est évidemment très largement concerné par la révolution digitale : les pratiques touristiques sont assistées par le numérique (Stock et *al.*, 2017, p.134). Ce tournant est double : non seulement internet est devenu l'intermédiaire principal pour préparer les voyages, mais plus encore cette incorporation s'effectue *in situ*, pendant le séjour. Les pratiques touristiques sont équipées numériquement, le smartphone étant un instrument embarqué qui permet à l'individu de transporter avec lui ces technologies et de les mettre en œuvre au cours de la pratique. En permettant de se repérer dans un espace urbain, de tracer des itinéraires, d'avoir accès à des informations, ou de prendre des photographies, le smartphone contribue à modifier radicalement les rapports à l'espace (Lucas, 2022b). Cette dimension numérique de l'habitabilité touristique concerne également l'aménagement des lieux. Le développement rapide des dispositifs de réalité augmentée (proposant par exemple des reconstitutions historiques virtuelles) et de « réalité virtuelle » tend à indiquer que les lieux touristiques seront, d'une façon ou d'une autre, *smart*.

Une habitabilité touristique à l'épreuve des cohabitations

Les fondements de la mise en tourisme ont reposé sur le fait d'« habiter le Monde sans le rendre, pour d'autres et pour soi-même, inhabitable » (Duhamel, 2003, p.88). La notion d'habitabilité permet d'insister sur le fait que « l'habiter n'est ni une "condition", ni un acquis irréversible, c'est un horizon pensable, un devenir possible, un projet éthiquement et rationnellement cohérent » (Lévy et Lussault, 2003, p.442). La question de l'habitabilité touristique « durable » du Monde n'a peut-être jamais été autant controversée et se pose selon de façon réciproque : le défi consiste tout autant à savoir si le monde est habitable pour les touristes qu'à se demander si le tourisme rend habitable le monde. Cette habitabilité touristique est-elle compatible avec d'autres modes d'habiter ? Rendre un lieu habitable pour les touristes est-ce le rendre inhabitable pour d'autres populations, à commencer par les résidents permanents ? Ces questions renvoient plus exactement à un double enjeu de co-habitations qu'implique le champ touristique.

¹⁰ « leur expérience corporelle en tant que touristes est influencée par le regard sexualisé des hommes locaux. » (traduction personnelle)

Le premier concerne son acceptation par une certaine partie des résidents. Le développement touristique des villes est de plus en plus contesté et fait l'objet de mobilisations sociales pour dénoncer son rôle dans une éventuelle sur-fréquentation de l'espace public ou la pénurie de logements. Si une régulation des excès est nécessaire, une lecture simpliste de ces problèmes occulterait le fait que le tourisme a largement contribué à l'amélioration de l'habitabilité générale des lieux en donnant une valeur à ce qui n'en avait pas – en participant de la rénovation de centres villes largement délaissés jusque dans les années 1990 ou en favorisant la protection du patrimoine – et en devenant un élément central de l'économie urbaine en réponse au déclin industriel –, la société locale étant la principale bénéficiaire (location d'appartements, création d'emplois) de la mise en tourisme.

Le second enjeu de co-habitation qu'implique le tourisme a trait à sa relation avec le système biophysique : la dégradation rapide de nombreux espaces littoraux ou montagnards à travers le Monde remet en cause l'habitabilité d'environnements touristifiés. Cette habitation touristique est de plus en plus pointée du doigt par rapport à la gestion des ressources naturelles ou la pression qu'elle peut exercer sur la faune ou la flore (car il est souvent oublié que le tourisme participe aussi de leurs protections). L'instauration de quotas dans les parcs naturels, comme dans certaines villes, va contribuer à changer l'habitabilité touristique. L'ampleur que prennent les discours de lutte contre le réchauffement climatique – on pense aux injonctions à ne pas prendre l'avion – remettent en cause le principe même des déplacements touristiques. Il n'est d'ailleurs plus impossible de se demander si la mobilité, qui était devenue une norme sociale positive depuis cinquante ans, ne va pas redevenir une norme sociale négative.

Bibliographie

- Banaszkiewicz M. (2022), *Tourism and Heritage in the Chernobyl Exclusion Zone*. Londres: Routledge, 228p.
- Brown L., Osman H. (2017), The female tourist experience in Egypt as an Islamic destination. *Annals of Tourism Research*, n°63, p. 12–22.
- Ceriani G., Knafou R., Stock M. (2004), Les compétences cachées du touriste. *Sciences Humaines*, vol.145, n°1, p.28.
- Chadefaud M. (1988), *Aux origines du tourisme dans les pays de l'Adour, du mythe à l'espace: Un essai de géographie historique*. Pau, Université de Pau, 1010p.
- Clivaz Ch., Nahrath S., Stock M. (2011), Le développement des stations touristiques dans le champ touristique mondial. In Ph. Duhamel, B. Kadri (dir.). *Tourisme et mondialisation*, Paris, Espaces, p. 276–286.
- Cocks C. (2001), *Doing the town. The Rise of Urban Tourism in the United States 1850–1915*. Berkeley, University of California Press, 302p.
- Coëffé V. (2003), *Touristicité idéale. Hawaii, un parcours utopique*. Thèse de doctorat en géographie, Université de Rouen.

- Coëffé V., Guibert Ch., Taunay B. (2014), L'aire du bronze : jalons pour une analyse de la circulation et de l'appropriation du hâle (de Hawaï à Hainan). *L'Information Géographique*, vol.78, n°1, p. 73–91.
- Coëffé V., Guibert Ch., Taunay B. (2012), Émergences et diffusions mondiales du surf. *Géographie et Cultures*, n°82, [En ligne] : <http://gc.revues.org/1342>.
- Dauphin L., Le Garrec M.-A., Tardieu F. (2009), Les vacances des Français depuis 40 ans. *INSEE* [en ligne]: <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1374551?sommaire=1374564>
- Duhamel Ph. (2003), Au fondement du tourisme : Habiter autrement le Monde. *Travaux de l'Institut de Géographie de Reims*, vol.115–118, p. 75–90.
- Equipe MIT (2011), *Tourismes 3 : la révolution durable*. Paris, Belin, 280p.
- Falaix L., Corneloup J. (2017), Habitabilité et nouveau paradigmatique de l'action territoriale: l'exemple des laboratoires récréatifs. *L'Information Géographique*, vol.81, n°4, p. 78–102.
- Fourny M.-Ch. (2016), L'habitabilité inattendue. Analyser, identifier, produire l'habitabilité de lieux sans qualités. *Géo-Regards: Revue Neuchâteloise de Géographie*, n°9, p. 5–9.
- Guibert Ch., Arab C. (2016), Être surfeuse au Maroc. Les conditions d'une socialisation à contre-courant. *Terrains & travaux*, vol.28, n°1, p. 175–198.
- Guibert Ch., Taunay B. (2021), *Les Chinois à la plage en Chine*. Paris, L'Harmattan, 177p.
- Karl M., Muskat B., Ritchie B.W. (2020), Which travel risks are more salient for destination choice? An examination of the tourist's decision-making process. *Journal of Destination Marketing & Management*, vol. 18, 100487.
- Knafou R. (2000), Scènes de plage dans la peinture hollandaise du XVIIIe siècle : l'entrée de la plage dans l'espace des citadins. *Mappemonde*, vol.58, n°2, p. 1–5.
- Knafou R., Bruston M., Deprest F., Duhamel Ph., Gay J.-Ch., Sacareau I. (1997), Une approche géographique du tourisme. *Espace Géographique*, vol.26, n°3, p. 193–204.
- Knafou R., Stock M. (2013), Tourisme. In J. Lévy et M. Lussault (dir.). *Dictionnaire de géographie et de l'espace des sociétés*. Paris, Belin, p. 1018–1021.
- Kim H., Yilmaz S., Choe Y. (2019), Traveling to your match? Assessing the predictive potential of Plog's travel personality in destination marketing. *Journal of Travel & Tourism Marketing*, vol.36, n°9, p. 1025–1036
- Lazzarotti O. (2006), *Habiter, la condition géographique*. Paris, Belin, 288p.
- Lévy J., Lussault M. (2003), Habiter. In J. Lévy, M. Lussault (dir.). *Dictionnaire de géographie et de l'espace des sociétés*. Paris, Belin, p. 480–482.
- Lofgren O. (1999), *On Holiday: A History of Vacationing*. Berkeley : University of California Press, 334p.
- Lofgren O. (1994), Learning to be a tourist. *Ethnologia Scandinavica*, n°24, p. 102–125.
- Lucas L. (2022a), The Skills Behind the Spatial Practices. *Space and Culture*, vol.25, n°1, p. 77–89.
- Lucas L. (2022b), L'humain augmenté, ou les six faces du smartphone. *EspacesTemps.net* [En ligne]: <https://www.espacestemp.net/articles/lhumain-augmente-ou-les-six-faces-du-smartphone/>

- Lucas L. (2021), Tourists and the City. Knowledge as an Inhabiting Challenge. In M. Stock (ed.). *Progress in French Tourism Geographies: Inhabiting Touristic Worlds*. Londres, Springer, p. 45-64.
- Lucas L. (2019), Les techniques du corps. Des compétences pour faire avec de l'espace. *EspacesTemps.net* [En ligne] : <https://www.espacestems.net/articles/les-techniques-du-corps-des-competences-pour-faire-avec-de-lespace/>
- Lucas L. (2018), Les bus touristiques. Une technologie spatiale pour habiter les métropoles. Le cas de Los Angeles. *Mondes du Tourisme*, n°14, p. 55–75.
- Lussault M. (2007), Le tourisme, un genre commun. In Ph. Duhamel, R. Knafou (dir.). *Mondes urbains du tourisme*. Paris, Belin, p. 333–349.
- Mahrane S. (2022), Comment le monde s'est réduit pour les voyageurs. *Le Point*, 9 juillet 2022.
- Mau S., Gulzau F., Laube L., Zaun N. (2015), The global mobility divide: How visa policies have evolved over time. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol.41, n°8, p. 1192–1213.
- Mzezewa T. (2020), The flight goes nowhere. And it's sold out. *The New York Times*, 22 sept. 2020.
- Noack C., Pedersen S. (eds.) (2021), *Tourism and Travel during the Cold War. Negotiating Tourist Experiences across the Iron Curtain*. Londres, Routledge, 214p.
- Osman H., Brown L., Phung T. M. T. (2020), The travel motivations and experiences of female Vietnamese solo travellers. *Tourist Studies*, vol.20, n°2, p. 248–267.
- Plog S. (2001), Why destination areas rise and fall in popularity. *Cornell Hotel and Restaurant Administration Quarterly*, vol.42, n°3, p. 13–24.
- Sacareau I., Taunay B., Peyvel E. (2015), *La mondialisation du tourisme. Les nouvelles frontières d'une pratique*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 264p.
- Stock M. (2016), Habiter touristiquement les métropoles : une culture urbaine. In M. Lussault, O. Mongin (dir.). *Culture et création dans les métropoles-monde*. Paris, Editions Herman, p. 141–151.
- Stock M. (2007), European Cities: Towards a Recreational Turn?. *HAGAR: Studies in Culture, Polity and Identities*, vol. 7, n°1, p.1–19.
- Stock M. (2006), L'hypothèse de l'habiter poly-topique: pratiquer les lieux géographiques dans les sociétés à individus mobiles. *EspacesTemps.net* [En ligne]: <https://www.espacestems.net/articles/hypothese-habiter-polytopique/>
- Stock M. (2003), Pratiques des lieux, modes d'habiter, régimes d'habiter : pour une analyse trialogique des dimensions spatiales des sociétés humaines. *Travaux de l'Institut de Géographie de Reims*, vol.115–118, p.213–230.
- Stock M., Antonescu A. (2014), Une méthodologie pour reconstruire la mondialisation du tourisme. *Mondes du Tourisme*, n°9, p.2–18.
- Stock M., Coëffé V., Violier Ph. (2017), *Les enjeux contemporains du tourisme. Une approche géographique*. Rennes, Presses Universitaire de Rennes, 502p.
- Stock M., Lucas L. (2022), Capital spatial. Sept enjeux pour une contribution géographique à la théorie de la pratique de Pierre Bourdieu. *EspacesTemps.net*, [En ligne] : <https://www.espacestems.net/articles/capital-spatial/>

- Stock M., Lucas L. (2012), La double révolution urbaine du tourisme. *Espaces et Sociétés*, vol. 151, n°3, p. 15–30.
- Urry J. (2008), Globalising the Tourist Gaze. In S. S. Babu, S. Mishra, B. B. Parida (dir.), *Tourism Development Revisited: Concepts, Issues and Paradigms*. Londres, Sage, p.150–160.
- Urry J., Larsen J. (2011), *The Tourist Gaze 3.0*. Londres, Sage, 296p.
- Violier Ph., Giffon S. (2015), Voyages dans le monde : une figure de l'habiter mobile. *L'Information Géographique*, vol.79, n°3, p. 17–33.
- Vincent J. (2011), Vers la professionnalisation des stations balnéaires (Bretagne, Vendée). *EspacesTemps.net* [En ligne]: <https://www.espacestemp.net/articles/vers-la-professionnalisation-des-stations-balneaires-bretagne-vendee/>
- Vincent J. (2006), De la répulsion à la spéculation. La transformation du foncier littoral en Bretagne-Sud et en Vendée (1800–1939). *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, vol.113, n°4, p. 35–48.
- Wang Y., Van Broeck A.M., Vanneste D. (2017), International tourism in North Korea: how, where and when does political ideology enter?. *International Journal of Tourism Cities*, vol.3, n°3, p. 260–272.